

	Fiche technique		Référence	FT-01603		
	GENE-GMC-Organisation d un diagnostic prénatal en génétique moléculaire			Version	05	Page 1 sur 1
				Applicable le	24/09/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Charlotte FELICI		Virginie ROTH		Celine BONNET		

Seule la version électronique du document est valide

Il est obligatoire de **contacter le laboratoire lors de la programmation de tout diagnostic prénatal de biologie moléculaire** et de le prévenir au moment de l'envoi des échantillons :

Virginie ROTH	☎ : 03.83.15.76.05	✉ : v.roth@chru-nancy.fr
Céline BONNET	☎ : 03.83.15.37.69	✉ : ce.bonnet@chru-nancy.fr
Secrétariat	☎ : 03.83.15.37.71	☎ : 03.83.15.37.72

☛ DPN sur liquide amniotique :

Liquide amniotique : 15 ml minimum (volume à discuter avant le DPN), recueillis sur tube sec stérile.

Sang des deux parents ou *a minima* de la mère (à discuter) : 2 tubes de sang de 5 ml prélevés sur EDTA.

Attestation de consultation et consentements éclairés (consentement parents + consentement prénatal).

Si le caryotype n'est pas réalisé dans notre laboratoire, un tube de 10 ml de liquide amniotique est à envoyer dans un laboratoire de cytogénétique de votre choix pour la réalisation du caryotype. **La culture devra être conservée par le laboratoire de cytogénétique jusqu'au rendu de résultat par biologie moléculaire.**

☛ DPN sur biopsie de trophoblastes :

Trophoblaste : deux fragments recueillis dans un tube Falcon 50 ml contenant 20 à 30 ml de milieu stérile (sérum physiologique ou milieu de culture de cytogénétique).

Sang des deux parents ou *a minima* de la mère (à discuter) : 2 tubes de sang de 5 ml prélevés sur EDTA.

Attestations de consultation et consentements éclairés (consentement des parents + consentement au diagnostic prénatal).

Si le caryotype n'est pas réalisé dans notre laboratoire, une flasque contenant du trophoblaste est à envoyer dans un laboratoire de cytogénétique de votre choix pour la réalisation du caryotype. **La culture devra être conservée par le laboratoire de cytogénétique jusqu'au rendu de résultat par biologie moléculaire.**

Le prélèvement fœtal et les prélèvements sanguins des deux parents (ou *a minima* de la mère) sont à envoyer de préférence **en début de semaine** (du lundi au mercredi), **à température ambiante** avec les attestations de consultation / consentements éclairés à l'adresse ci-dessous (arrivée au laboratoire dans un **délai de moins de 48 heures après la ponction**) :

Laboratoire de Génétique
CHRU Nancy Brabois
Bâtiment de Biologie médicale et de Biopathologie (BBB)
Rue du Morvan
54511 VANDOEUVRE LES NANCY